



MAIRIE DE CAMPAGNAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 21 MAI 2021 à 18H00 – A LA SALLE DU CONSEIL MAIRIE

L'an deux mille vingt-et-un le mercredi 15 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil municipal de la commune, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc ISURE, maire de de CAMPAGNAN.

Date de convocation: 17/05/2021

Nombre de conseillers présents: 10

Nombre de conseillers en exercice: 14

Présents : M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Manuel YORIS, Mme Françoise LIGOT, M. Bertrand RAMELOT, Mme Carole HENKE, M. Luc LOZANO, M. Michel GLAVIER, M. Michel GUERNIER, M. Davy BURGHOFFER, M. Brice MEYNIER.

ABSENT EXCUSE: M. Lucien GELLIDA

ABSENTS : M. JULIEN BRINGUIER, Mme Angélique GASC, Mme Elisabeth DANTI.

PUBLIC : 0

Vote par procuration donnée : aucun

Secrétaire de séance : Mme Carole HENKE

ORDRE DU JOUR :

- Les divers travaux en cours et à entreprendre.
- Festivités du 14 juillet.
- Compte rendu réunion avec les PPA.
- Questions diverses.

En introduction de la séance et suite aux remontées faites et prérogatives des élus en charge du fonctionnement de l'école et de la cantine ont été abordés en priorité les points suivants :

- ⇒ Suite au départ à la retraite de Mme Escanez en fin d'année scolaire un appel à candidatures a été lancé. Après étude et entretien une candidature a particulièrement retenue toute l'attention du conseil pour assurer ce poste.
- ⇒ Les contrats « PEC » de Mesdames Reverbel et Deconninck, agents d'entretien ont été prolongés d'une année.
- ⇒ Concernant la restauration scolaire le conseil a été interpellé sur le nombre grandissant des enfants qui déjeunent à la cantine.
- ⇒ Il apparait indispensable de renouveler du matériel (appareil de réfrigération) mais aussi de le compléter (four supplémentaire.) ainsi que de prévoir du personnel supplémentaire pendant le temps du repas.

⇒ Le bilan du nouveau prestataire de service de restauration S.H.C.B est plutôt positif, le renouvellement du contrat sera débattu lors du prochain conseil.

Pour l'année scolaire prochaine le budget des fournitures scolaires accordé reste inchangé dans sa globalité : 75 €/ par enfants mais 150€ de ce montant seront prélevés pour le fonctionnement de la direction afin de pallier certaines dépenses référentes à des traitements administratifs.

ORDRE DU JOUR

1- LES DIVERS TRAVAUX EN COURS ET A ENTREPRENDRE

⇒ La commission technique a fait part d'une urgence imprévue à laquelle la commune doit faire face très rapidement et qui concerne la toiture de la bibliothèque. En effet, de grosses infiltrations faisant suite à la vétusté du toit mettent en péril le local ainsi que le matériel. Pour cette rénovation il n'y a pas de possibilité de subventions, la mairie fera intervenir son assurance pour le dégât des eaux survenu à l'intérieur des locaux. Après la présentation et l'étude de plusieurs devis demandés auprès de différentes entreprises spécialisées susceptibles de refaire le toit, d'enlever et d'évacuer en déchetterie spécialisée les déchets inhérents à la présence d'amiante, un devis de 16000€ a été voté à main levée après concertation.

Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement dont le but est de prévoir les travaux à réaliser notamment sur la voirie :

⇒ Le choix des prestataires pour la rénovation d'un tronçon de la rue de l'Eglise est encore à l'étude (travaux subventionnés à hauteur de 62% par le « FAIC » Fond départemental d'aides aux communes). Deux prestataires ont proposés des devis avec des écarts importants, le conseil souhaite l'avis d'un troisième pour statuer au plus juste. Le choix sera mis au vote très prochainement afin de mettre les travaux en route au plus vite.

⇒ Dans les travaux primordiaux pour la voirie pour une réalisation durant l'année 2022, il est important de se pencher sur la réfection de la rue des Ecoles qui est un des axes les plus fréquentés de la commune et dont un bon nombre d'équipements tels que : les écoulements d'eaux et acheminements, électricité etc.. sont à prendre en compte. En cela, la commission demande au conseil de voter pour faire appel à un bureau d'étude, afin de répondre aux contraintes qu'imposent les différents gestionnaires de réseau en charge de ses équipements. La commission a élaboré un cahier de charges qui sera transmis au bureau d'étude pour création d'un APD (avant-projet détaillé) avant appel d'offres aux entreprises (DCE-dossier de consultation des entreprises)

Après concertation et vote à l'unanimité à main levée, le choix est de faire appel à un bureau d'étude.

2- LES FESTIVITES DU 14 JUILLET 2021

⇒ La commission a présenté et mis au vote son projet pour la festivités du 13 et 14 juillet 2021. Les festivités se dérouleront au niveau du parvis de la salle polyvalente pour le repas du 13 juillet et la journée du 14 juillet 2021, compte tenu des prérogatives demandées par le gouvernement en lien avec la lutte de la propagation du virus de la Covid 19 (si aucun changement ne survient d'ici là). Une réunion d'informations pour les associations afin de les adjoindre est prévue afin qu'elles puissent y participer. Nous attendons leurs propositions. Le programme proposé a été décliné comme, il suit :

- Repas du 13 juillet à partir de 20h. Des conditions particulières seront mises en place afin de répondre aux règles sanitaires que nous imposent la pandémie. Tels que : réservation, constitutions de tables de 10 personnes maximums, service à table par une personne identifiée avec masque, pas de carafe mais bouteilles, gel hydro-alcoolique etc...
- 23h30/ 00h00 tirage du feu d'artifice (un regroupement des enfants pour annoncer le lancer avec des lampions sera mis en place)
- Soirée dansante avec DJ
- Journée du 14 juillet à partir de 10h, installation d'une mini ferme et de jeux gonflables ainsi que d'activités pour les adultes et les petits (jeux, ateliers concours de pétanque etc...)
- 11h30 remise de la gerbe au monument au mort
- 12h15 apéritif avec assiette de « Brasucade » à la salle polyvalente proposition faite par Mr le maire.

Tout au long de la journée la mini ferme sera présente et donc possibilité d'aller à la rencontre des animaux. Une inconnue persiste à ce jour . Dans quelle mesure les associations souhaiteront s'investir afin de compléter les activités de cette journée. Ce sera la surprise !

- Fin des festivités pour les intervenants extérieurs à 18h/19h

Seules les boissons alcoolisées ou pas en vente en bouteille à la buvette seront servies à table. La commission a proposé au vote que les boissons alcoolisées servies à table seraient dorénavant payantes étant en bouteille.

Celles-ci seront disponibles à la buvette qui proposera un éventail de boisson à prix attractifs dont les sommes récoltées seront en partie redistribuée aux associations participantes.

Il serait donc bienvenu que les participants de la soirée apportent leurs soutien à celles-ci en respectant le fait, de laisser leurs boissons personnelles à la maison.

Après concertation et vote à l'unanimité à main levée, la proposition faite des festivités a été adoptée pour une repas offert et les boissons payantes.

3- COMPTE RENDU REUNION AVEC LES PPA.

En raison de l'achèvement tardif du conseil municipal , le sujet relatif au PLU dont les travaux se poursuivent, concernant la rencontre avec les PPA n'a pu être abordée. Le sujet sera remis à l'ordre du jour au prochain conseil.

3- QUESTIONS DIVERSES.

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 21h10.